

Tarification mensuelle en vigueur au 1^{er} avril 2026

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée aux taux mentionnés. À compter du 1^{er} janvier 2027, la taxe de vente sera de 9,975 %.

Régime d'assurance maladie des personnes retraitées

Module Allégé – Assurance voyage 30 jours

	Protection	Taux 2025	Taux au 1 ^{er} avril 2026
Personne retraitée de moins de 65 ans seulement (incluant un congé de primes de 2,5 %)	Individuelle	177,64 \$	182,32 \$
	Monoparentale	250,07 \$	256,65 \$
	Familiale	399,63 \$	410,14 \$

Module Complet - Assurance voyage 90 jours

	Protection	Taux 2025	Taux au 1 ^{er} avril 2026
Personne retraitée de moins de 65 ans (incluant un congé de primes de 2,5 %)	Individuelle	216,63 \$	244,78 \$
	Monoparentale	304,96 \$	344,59 \$
	Familiale	487,36 \$	550,70 \$
Personne retraitée de 65 ans ou plus (incluant un congé de primes de 1,5 %)	Individuelle	34,16 \$	38,03 \$
	Monoparentale	47,82 \$	53,25 \$
	Familiale	75,58 \$	84,16 \$
Personne retraitée de 65 ans ou plus non inscrite à la RAMQ (surprime)	Individuelle	1 026,28 \$	1 026,28 \$
	Monoparentale	1 156,28 \$	1 156,28 \$
	Familiale	2 122,43 \$	2 122,43 \$

Module Complet - Assurance voyage 182 jours

	Protection	Taux 2025	Taux au 1 ^{er} avril 2026
Personne retraitée de moins de 65 ans (incluant un congé de primes de 2,5 %)	Individuelle	237,56 \$	268,44 \$
	Monoparentale	334,42 \$	377,88 \$
	Familiale	534,43 \$	603,90 \$
Personne retraitée de 65 ans ou plus (incluant un congé de primes de 1,5 %)	Individuelle	52,71 \$	58,70 \$
	Monoparentale	73,95 \$	82,34 \$
	Familiale	117,34 \$	130,65 \$
Personne retraitée de 65 ans ou plus non inscrite à la RAMQ (surprime)	Individuelle	1 079,45 \$	1 079,45 \$
	Monoparentale	1 231,11 \$	1 231,11 \$
	Familiale	2 242,02 \$	2 242,02 \$

Régime optionnel d'assurance vie des personnes retraitées

Assurance vie de la personne retraitée (par 1 000 \$ d'assurance)

Âge de la personne adhérente	Taux
50 à 54 ans	0,25 \$
55 à 59 ans	0,37 \$
60 à 64 ans	0,67 \$
65 à 69 ans	1,16 \$
70 à 74 ans	2,13 \$
75 ans ou plus	3,66 \$

Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge

Âge de la personne adhérente	Coût fixe pour : Pers. conjointe : 6 000 \$ Enfant à charge : 6 000 \$	Coût fixe pour : Pers. conjointe : 16 000 \$ Enfant à charge : 6 000 \$	Coût fixe pour : Pers. conjointe : 26 000 \$ Enfant à charge : 6 000 \$
50 à 54 ans	9,92 \$	11,84 \$	13,76 \$
55 à 59 ans	9,92 \$	12,89 \$	15,86 \$
60 à 64 ans	9,92 \$	15,31 \$	20,70 \$
65 à 69 ans	9,92 \$	19,43 \$	---
70 à 74 ans	9,92 \$	27,19 \$	---
75 ans ou plus	9,92 \$	39,72 \$	---

Sommaire des protections au 1^{er} avril 2026

Les modifications contractuelles apportées à votre régime sont présentées dans le Sommaire des protections. Ce document est mis à jour annuellement et est disponible sur votre Espace client.